

# NOTES ATELIERS REUNION PLENIERE COLLECTIF 8 MARS 2014 – Nicole Picquart

## 1 - Débat introductif de J.C. Boual

### Atelier 2

Il faut savoir la place de ce texte : sera-t-il à publier, est-ce un texte d'étape du Collectif auquel il faut adhérer et qui permettra une continuité ? Il n'y a pas de problème à parler de rupture avec le capitalisme. Il faut voir l'articulation entre l'analyse globale et l'analyse locale, d'où l'importance du travail des réseaux.

Il faut rappeler que la situation d'aujourd'hui vient de loin, depuis 20 ans on nous dit que les associations sont des entreprises comme les autres, on est dans le sillage de la même idéologie. Les traités entre l'UE et le Canada et entre l'UE et les USA vont permettre la mise en place de tribunaux contre les Etats et l'état de l'austérité va se refermer sur les associations. Il faut donc faire remonter les difficultés, à partir de cas concrets, ainsi que les expériences pertinentes pour redonner espoir.

Faire une analyse plus globale est nécessaire, mais il faut faire attention à ne pas être trop réactif vis-à-vis de la CPCA ou de la Fonda, mais penser surtout à construire des propositions et à les diffuser dans nos réseaux : Etre pour.

Il faut s'interroger également sur les chiffres globaux des associations, quel est leur sens, quelle explication donne-t-on aux statistiques en termes de contrats et d'emplois ? Il faut revenir aux fondamentaux, sortir un texte de référence comme nous prévoyons de le faire pour ce texte du collectif avec Le Monde Diplo.

Alors qu'on met les associations dans le cadre purement économique, il faut revenir à la défense de nos valeurs : nous ne sommes pas que des entreprises créatrices d'emplois d'autant qu'une grande majorité est en dehors du champ économique.

Il ne faut pas être angélique par rapport aux collectivités, il s'agit de choix à faire même si elles ont moins de marge de manœuvre. Il faut établir un rapport de forces et démultiplier les actions. Dans cette nouvelle étape où on s'inscrit dans le contexte politique, il est important pour le collectif de garder sa liberté de parole.

Il faut que le collectif ait des propositions à faire : retour à un Etat régulateur et à des financements stables, chercher un modèle ayant une plus grande autonomie, contenir le marché et faire en sorte que certains secteurs échappent à la concurrence.

En conclusion il faut que nous ayons un texte clair, genre manifeste – court et concis – qui soit une base d'adhésion.

## 2 - Débat sur les formes de mobilisation

### Atelier 1

On a parlé de grève symbolique mais nous avons une méconnaissance totale de ce qui se passe sur les territoires et de leurs problématiques. Il faut montrer de la solidarité envers les associations en difficultés, accompagner les gens.

Un exemple d'action menée à Paris : les centres sociaux ont posé une question lors de la tenue de stands « Et si on arrêtait tout », ce qui a provoqué des discussions avec la population.

Il faut que le collectif ait une plus grande visibilité mais il faut aussi faire attention au message qu'il transmet. Par exemple sur la « grande cause nationale » beaucoup d'associations trouvaient que c'était un fait positif.

Il faut développer la communication, éclaircir les choses par rapport à l'Europe ou par rapport à la construction des métropoles comme le Grand Paris et l'impact que cela aura sur le territoire. Il faut aussi respecter l'autonomie des groupes locaux, trouver des alliés pour construire le réseau.

Ce travail de mobilisation est très difficile, comme en Bretagne, en fonction du contexte spécifique de ce territoire où rien ne semble bouger jusqu'à maintenant.

Construire un réseau c'est avancer pas à pas en se disant qu'il reste toujours quelque chose de ce qui est dit ou fait et qu'à un moment où les conditions seront encore plus difficiles, certains pourront alors rejoindre le collectif. D'autre part agir envers les associations en difficultés peut être un atout pour élargir le réseau localement.

Il faut aussi continuer l'interpellation des élus après les élections municipales avec les nouvelles municipalités qui vont se mettre en place : leur reconnaissance du rôle des associations, leurs moyens de financement - recours aux subventions ou appels d'offres -. Les actions devront s'adapter aux réalités locales, il faudra donc renforcer les collectifs locaux partout où ce sera possible.